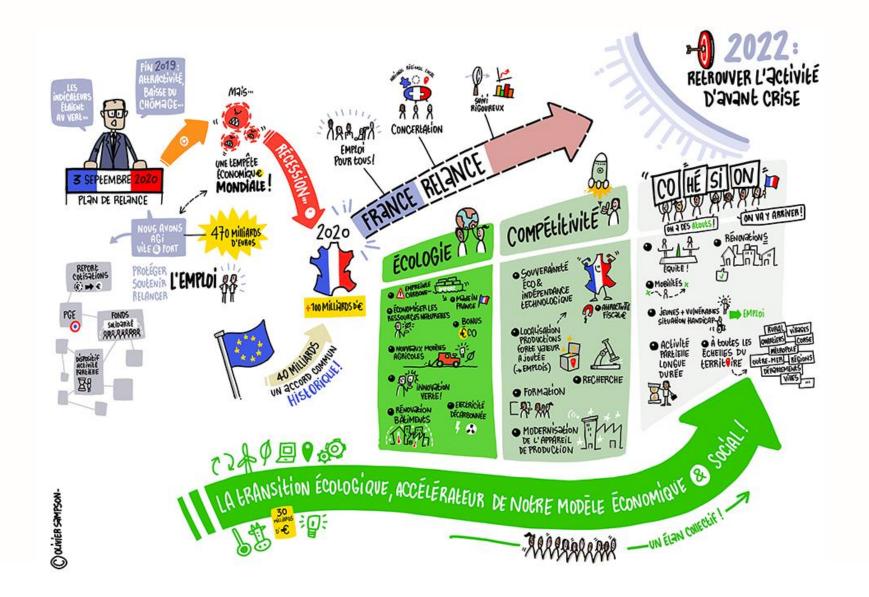
TPE/PME

Comment bénéficier des mesures du Plan de relance

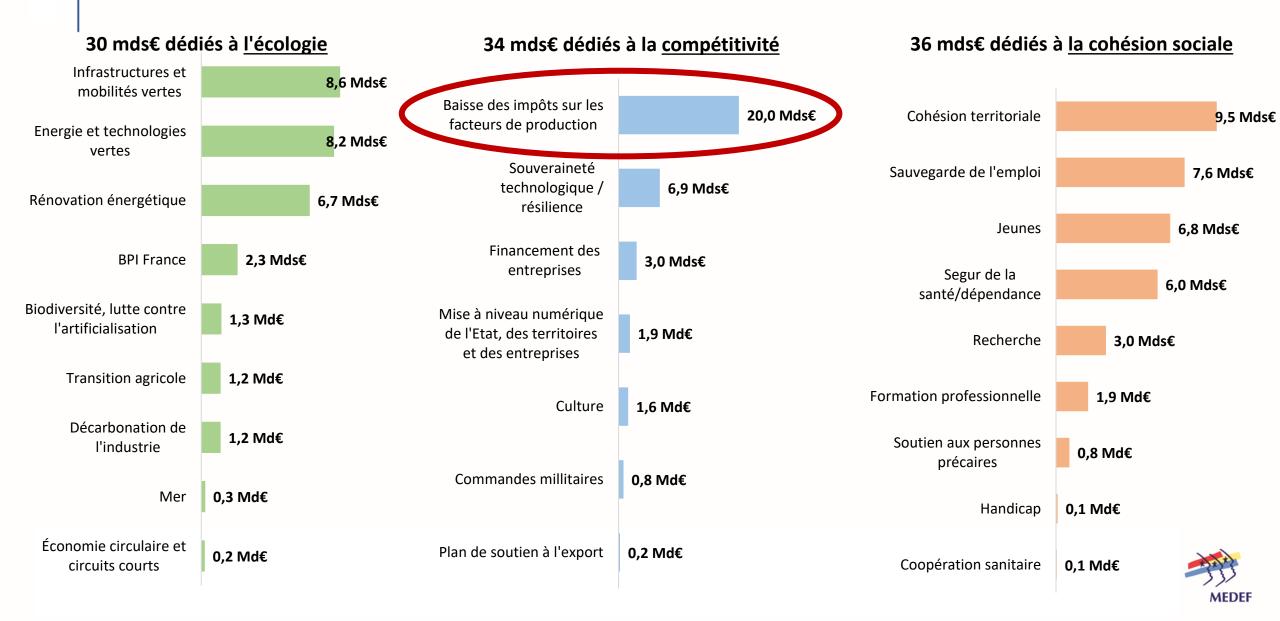
UPE 06 – Webinaire du 1^{er} décembre 2020







UN PLAN DE RELANCE À 100 MDS€ SUR 2 ANS



PLUS DE LA MOITIÉ DU PLAN FLÉCHÉ VERS LES ENTREPRISES

| | Soutien direct aux entreprises ou aux secteurs/filières | Administrations / marchés publics | Ménages | Non différencié |
|---------------------------------|--|--------------------------------------|---------|-----------------|
| Ecologie 30 mds€ | 9,6 mds dont: 1,7 mds de subventions diverses 2,5 mds de financement Bpifrance 2,6 mds de plans aéro et auto 2 mds pour l'hydrogène vert | 12,9 mds | 3,9 mds | 4 mds |
| Compétitivité 34 mds€ | 30,5 mds dont: 20 mds impôts de production 3,5 mds fonds propres (avec 0,5 du PIA) 2 mds de subventions diverses | 2,3 mds | | 1,6 Md |
| Cohésion 36 mds€ | 11,6 mds dont: 7,6 mds d'APLD 2,7 mds pour apprentissage et contrat pro. 1,2 Md de prime à l'embauche | 19,3 mds | 0,8 mds | 4,1 mds |
| Total 100 mds€ | 51,7 mds | 34,5 mds | 4,7 mds | 9,7 mds |

EXÉCUTION DU PLAN « FRANCE RELANCE » UNE GOUVERNANCE NATIONALE ET TERRITORIALE

| Au niveau national:

- un Conseil de suivi de la relance présidé par le Premier ministre
- un Comité de pilotage de la relance présidé par le ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, se réunira chaque semaine
- un **Conseil interministériel**, présidé par le **Premier ministre**, se réunira tous les 6 mois, pour acter des redéploiements de crédits

Au niveau territorial :

• des **comités de suivi régionaux animés par** les **préfets de région** (avec des « sous-préfets à la relance » juniors et sans pouvoir d'instruction)

Un engagement sur la transparence :

• Un tableau de bord des projets dans les territoires et des indicateurs de suivi seront régulièrement rendus public : reporting de l'exécution du plan au Parlement tous les deux mois

CONTREPARTIES AU PLAN DE RELANCE:

- le plan contient déjà DES CONTREPARTIES, MAIS ... long débat à l'AN qui a abouti à 3 contreparties :
- Décarbonation: pour les entreprises employant plus de 50 salariés, d'établir un bilan simplifié de leurs émissions de gaz à effet de serre;
- Egalité F/H: pour les entreprises employant plus de 50 salariés :
 - de publier sur leur site internet le résultat obtenu à chacun des indicateurs de l'index,
 - de fixer des objectifs de progression de chacun de ces indicateurs, de publier ces objectifs sur leur site internet, et le cas échéant les mesures de correction et de rattrapage.
- Dialogue social: de communiquer au CSE le montant, la nature et l'utilisation des aides dont elles bénéficient au titre des crédits de la mission Plan de relance, dans le cadre de la consultation annuelle sur les orientations stratégiques de l'entreprise.

OÙ SE RENSEIGNER SUR LES AIDES ET APPELS À PROJET

- <u>Site France Relance</u>: Accès simplifié aux mesures de « France Relance » par profil d'utilisateur et typologie de besoins (écologie, emploi, financement, santé...)
- <u>Documents utiles</u> recensant les différents guides et brochures à destination des entreprises mis en place par le Gouvernement

Lien: Documents utiles | economie.gouv.fr



Le guide des dispositifs à destination des entreprises industrielles rassemble l'ensemble des mesures mobilisables par le secteur industriel dans le cadre du Plan de relance. Il s'adresse aux TPE, PME et ETI afin de les accompagner dans la reprise de leur activité.

△ Téléchargez le guide à destination des entreprises industrielles [PDF - 10 Mo]



Le guide des mesures de relance des exportations se présente comme une boîte à outils prête à l'emploi pour apporter aux entreprises exportatrices l'information, l'accompagnement, le financement et la visibilité dont elles ont besoin à l'international.



Le guide « décarbonation de l'industrie » présente les dispositifs ouverts aux entreprises pour soutenir l'utilisation de procédés industriels plus sobres en énergie et moins émetteurs de gaz à effet de serre et la décarbonation de la chaleur industrielle.



Le document présente l'aide aux investissements vers l'industrie du futur pour soutenir les PME industrielles par la diffusion du numérique et les nouvelles technologies. Le guichet est ouvert du 27 octobre 2020 au 31 décembre 2020.

 <u>Tableau de bord de suivi des appels à projets du Medef mis à jour régulièrement pour faciliter la participation aux appels à projet en cours et permettre de trouver les liens des cahiers des charges et s'y inscrire</u>

Pôle Économie – 1er décembre 2020

ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS

- Lancement le 21/09 d'une plateforme "Action Relance"
 - Coordonner les demandes/questions des fédérations, MT et MR :
 - Une équipe dédiée
 - Ecouter nos adhérents en vue de bâtir une FAQ avec Bercy :
 - Une adresse email dédiée <u>actionrelance@medef.fr</u>
 - Communiquer via plusieurs canaux :
 - Un extranet dédié au suivi du Plan
 - Une newsletter bimensuelle envoyée avec le Medef Hebdo, partageant les réponses aux questions
 - Un webinaire mensuel ouvert à tous les adhérents afin de diffuser encore plus largement les questions-réponses et d'avoir un temps d'échange « live »
 - Des informations "flash"
- En parallèle, le dispositif d'accompagnement <u>covid19@medef.fr</u> est poursuivi, avec un niveau de sollicitation important depuis la rentrée (droit du travail, assurance maladie, protocoles, ...)



APPELS À PROJET EN COURS

| | Volet | Nom | Objectif | Date de clôture |
|----|--------------------------------|--|---|--------------------|
| Te | Taabualaadaa wadaa | Écosystèmes territoriaux hydrogène | Investissement, (re)localisation ou renforcement d'unités de production, dans les filières et chaînes de valeur stratégiques | 17.12.2020 |
| | Technologies vertes | Briques technologiques et démonstrateurs hydrogène | Soutenir l'innovation Soutenir des projets de démonstrateurs, de pilotes ou de premières commerciales sur le territoire national | 31.12.2022 |
| | Compétitivité/ Souveraineté | Souveraineté et soutien à <u>l'investissement industriel</u> | Investissement, modernisation et renforcement de filières et chaînes de valeur stratégiques dans les secteurs stratégiques suivants : Aéronautique, Automobile, Nucléaire, Agro-alimentaire, Santé, Electronique, Intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux) et Télécommunications 5G | 1.06.2021 |
| | | <u>Projets industriels pour les</u> <u>territoires</u> | Soutenir des investissements à dimension industrielle | Au fil de l'eau |



APPELS À PROJET À VENIR

| | Volet | Nom | Objectif | Entrée en vigueur |
|----|-----------------------|--|---|----------------------|
| | Transition agricole | Structuration de filières | Accompagner des projets structurants, qui s'inscrivent dans une démarche collective mobilisant différents maillons d'une ou de plusieurs filières et impliquant des entreprises | Fin 2020 |
| Ré | énovation énergétique | Energiesprong | Déployer des solutions industrielles innovantes et intégrées pour la rénovation énergétique | 01.01.2021 |
| | tenovanon energenque | <u>Transition écologique et</u> <u>rénovation énergétique des</u> <u>TPE/PME</u> | Accompagner la transition écologique grâce à la mise en place d'un crédit d'impôt, le financement de diagnostics et un accompagnement des entreprises | 01.01.2021 |

Pôle Économie – 1er décembre 2020



SUIVI DES PROJETS INDUSTRIELS DE MODERNISATION ET DE RELOCALISATION

316 projets validés au 18/11/2020

| TYPE_ENTREPRISE | |
|---|-----|
| PME | 210 |
| ETI | 69 |
| Grande Entreprise | 28 |
| TPE | 8 |
| Laboratoire de recherche | 3 |
| VOLET_RELANCE . | |
| Verdissement | 196 |
| Indépendance / Compétitivité | 120 |
| MESURE | |
| AAP Soutien aux investissements de modernisation de la filière aéronautique | 107 |
| AAP Relocalisation - Soutien aux projets industriels dans les territoires | 98 |
| AAP Soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile | 89 |
| AAP Relocalisation - Soutien aux projets dans les secteurs critiques | 25 |

| December Control Control | - |
|----------------------------|----|
| Bourgogne-Franche-Comté | 58 |
| Pays de la Loire | 48 |
| Auvergne-Rhône-Alpes | 46 |
| Centre-Val de Loire | 32 |
| Hauts-de-France | 27 |
| Nouvelle-Aquitaine | 27 |
| Occitanie | 25 |
| Grand Est | 17 |
| Île-de-France | 17 |
| Bretagne | 7 |
| Normandie | 7 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 1 |
| Corse | |

Source : Outil de suivi du déploiement des appels à projet industrie – Portail des données ouvertes du Ministère de l'Economie, des Finances, et de la Relance



GUICHET DECARBONATION

- <u>Dispositif</u> destiné à aider les entreprises industrielles à s'équiper pour améliorer leur efficacité énergétique. 3 grandes familles de matériel sont éligibles :
- la récupération de force ou de chaleur
- l'amélioration du rendement énergétique d'appareils ou d'installations,
- les matériels moins émetteurs de gaz à effet de serre, alternatifs à des matériels ou des procédés alimentés par des énergies fossiles

| Type d'entreprise | Montant des projets | Procédure d'attribution | Calcul de l'aide | Date de clôture |
|---|--------------------------------|--|--|--------------------|
| Entreprises industrielles de toutes tailles | Moins de 3 millions d'euros | l'éligibilité du projet sur devis, les paiements seront versés sur présentation des factures par | - le taux défini dans <u>l'arrêté du 7</u> | 31.12.2022 |

Pôle Économie – 1er décembre 2020



GUICHET NUMERISATION

- Ce <u>dispositif</u> permet aux entreprises du secteur de bénéficier d'un **appui de trésorerie** concomitamment à leurs investissements de transformation vers l'industrie du futur.
- L'aide prend la forme d'une subvention pour l'acquisition d'un bien inscrit à l'actif immobilisé et affecté à une activité industrielle sur le territoire français. Le montant de l'aide et la liste des biens éligibles sont définis par décret et par arrêté

| Type d'entreprise | Montant | Procédure d'attribution | Calcul de l'aide | Date de clôture |
|----------------------|--|---|--|--------------------|
| PME/ETI | Pas de montant minimal de dépenses éligibles | - Avant de commander son bien, l'entreprise fait une demande de subvention auprès de l'ASP en complétant impérativement en ligne le formulaire de demande de subvention | Le taux de subvention est de 40% limité à : - 200 000 € correspondant au plafond autorisé par le régime de minimis, - 800 000 € correspondant au plafond autorisé par le régime temporaire covid si l'entreprise y est éligible. Au-delà des limites imposées par ces deux régimes d'aide, les PME peuvent bénéficier d'une subvention au titre du régime d'aide PME, sans limite de montant, avec un taux de : - 20% pour les petites entreprises qui sont définies comme des entreprises qui emploient moins de 50 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions d'euros ; - 10% pour les moyennes entreprises qui sont définies comme des entreprises qui emploient moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 50 millions d'euros ou le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros Lien : Aide en faveur des investissements de transformation vers l'industrie du futur ASP (asp-public.fr) | 31.12.2020 |

MEDEF

Plan de relance | Focus numérique



- 17 milliards d'euros annoncés par Cédric O.
- Soutien à l'innovation (dont numérique) via le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA 4).
- Focus sur les enjeux numériques suivants :
 - Poursuite du Plan France Très Haut Débit.
 - Soutien à l'inclusion numérique ; lutte contre l'illectronisme.
 - Formation (abondement des CPF sur les filières stratégiques, dont le numérique).
 - Transformation numérique des TPE/PME.
 - Transformation numérique de l'Etat.



Numérisation des TPE/PME | accompagnement

Guide pratique à destination des TPE/PME

- Recense les conseils et les bonnes pratiques numériques, comprend 3 étapes :
- i être visible en ligne
- informer et garder le contact avec ses clients en faisant connaître son offre
- développer la vente par le retrait de commande, la livraison à domicile ou la vente en ligne

Plateforme « Clique mon Commerce » de France Relance :

- Référencement des offres de solutions numériques labellisées.
- Offres promotionnelles et tarifs réduits.

France Num:

- Annuaire par territoire et par besoin de prestataires pour accompagner la transformation numérique.
- Centralisation des aides disponibles par Région.







Numérisation des TPE/PME | aides disponibles

Aides régionales référencées sur France Num:

- en Région PACA:
 - Coach Digital: mise à disposition d'experts.
 - Dispositif <u>REACTION</u>: subvention d'investissement (2K€ à 5K€) pour les entreprises jusqu'à 20 ETP subissant une fermeture administrative totale ou partielle.

Subvention Industrie du Futur du plan de relance :

- 1 Subvention directe pour l'industrie.
- Demande auprès de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) <u>avant</u> la commande de l'équipement.









Numérisation des TPE/PME | aides à venir

- Subvention de l'Etat de 500€ pour les commerces subissant une fermeture administrative :
 - Budgétisée dans PLFR 4 ; guichet (ASP) ouvert à partir de janvier 2021.
 - 1 Liste des biens et services éligibles en cours d'élaboration.



- Projet « lA Booster » du Plan de relance :
 - 1 Pour TPE/PME/ETI de tous secteur ayant un premier niveau de maturité numérique.
 - 1 1 ère enveloppe budgétisée dans PLFR 3 ; mise en œuvre par BPI France début 2021.